

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

20 FEV. 2013

Dossier complet le :

20 FEV. 2013

N° d'enregistrement :

FOSU 13-POU TU

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un stade d'athlétisme en plein air - Plaine de jeu de
"Ma Campagne" - Angoulême

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ATHLE STADIUM PARTENARIAT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Jean-Claude FAYAT

RCS / SIRET

1719101141016851101010131

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
38° Construction d'équipements culturels, sportifs ou de loisirs - Equipements [...] susceptibles d'accueillir plus de 1 000 personnes et moins de 5 000 personnes	Capacité maximale de 3 000 personnes

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Aménagement d'un stade d'athlétisme en plain air avec un stade d'honneur et un stade d'entraînement avec :

- piste d'athlétisme à 8 couloirs
- aires de lancers
- aires de sauts

et aménagements annexes :

- voiries
- parking
- accès pompiers
- bassin de gestion des eaux pluviales
- clôtures, mains courantes

4.2 Objectifs du projet

Proposer un stade d'athlétisme au Grand Angoulême pour des rencontres d'athlétisme interrégionales avec différentes spécialités. Il répond aux besoins du club G2A ayant obtenu des résultats nationaux. Le stade d'entraînement a aussi la vocation d'être utilisé pour les cours de sport et rencontres des établissements scolaires de proximité. Il sera également accessible au grand public et au public de proximité (enfants, adolescents et adultes) sur les thèmes de l'éducation et de la socialisation par le sport en direction des enfants.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- construction des différentes pistes de courses et des aires de lancers et de sauts
- construction d'un bâtiment en R+1 (vestiaires, tribunes, terrasses)
- parkings
- voiries
- solution compensatoire des eaux pluviales
- réseaux secs, réseaux humides
- aménagement des espaces verts

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Accueil d'un maximum de 3 000 personnes pour :
- des compétitions d'athlétisme interrégionales
 - des entraînements de sportifs
 - cours de sport et rencontres de scolaires.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire
- Dossier au titre de la Loi sur l'eau / Natura 2000

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Piste de compétition et aires de lancers	16 000 m ²
Piste d'entraînement et aires de lancers	10 000 m ²
Tribune de 500 places	760 m ²
Bâtiment en R+1	1 100 m ²
Parking, espaces verts, bassin, voirie	
Assiette foncière totale	52 174 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Aire de jeux de
"Ma Campagne"
Boulevard Jean
Moulin
16 000 ANGOULEME

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 08' 45.1 Lat. 45° 37' 58.7

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Démolition du stade actuel (avec permis de démolir) par le Grand Angoulême

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Le stade d'athlétisme Robert Cottereau et ses tribunes et locaux
- L'aire de stationnement
- Le terrain en stabilisé.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 9 avril 2004.

Règlement :

- EBC : espace boisé à conserver
- Na : zones naturelles et forestières liées ou destinées à une activité sportive ou de loisirs

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPPAUP déposée et publié à la Préfecture de la Charente le 9/04/10 pour la commune d'Angoulême - immeuble ou partie d'immeuble pouvant être conservé, amélioré ou remplacé - végétation naturelle
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn Inondation : par une crue à débordement lent de cours d'eau - Bassin de la Charente prescrit le 23/09/11 PPRn Inondation - Charente approuvé le 31/08/2000
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	voir étude historique et documentaire jointe
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de répartition des eaux superficielles : arrêté préfectoral du 24/05/1995
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Coulange-sur-Charente : Prise d'eau dans le fleuve Charente - arrêté préfectoral du 31/12/1976
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR5400413 : Vallées calcaires péri-angoumoises à 1 500 m FR5402009 : vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses affluents (Soloire, Boème, Echelle) à 4670 m FR5412006 : vallée de la Charente en amont d'Angoulême à 8 000 m
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Arrosage des espaces verts - sanitaires - alimentation bassin steeple Les prélèvements seront négligeables au regard de l'importance de la nappe d'alimentation.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effarouchement (oiseaux, chiroptères, reptiles) en phases travaux, exploitation et démantèlement par le bruit et l'éclairage nocturne voire les vibrations
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	voir dossier au titre de la loi sur l'eau en cours d'élaboration

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa sismique zone n°2 Mouvement de terrain Aléa retrait-gonflement des argiles faible Sensibilité très faible à la remontée de nappe
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Entraînements et compétition diurnes et nocturnes, cours de sport pour scolaires Le niveau de bruit sera conforme à la législation.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations possibles dans les tribunes temporaires dues aux mouvements des spectateurs dans les tribunes. Mesures réductrices avec matériaux adaptés.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eclairage nocturne des installations. La durée d'éclairage sera réduite au maximum en l'absence d'exploitation des structures. Impacts résiduels sur les populations animales nocturnes</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dans le réseau collectif des eaux pluviales par surverse Dans le réseau d'eau usée collectif</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Activité déjà existante sur le site</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de stade d'athlétisme en plein air se situe sur l'emprise d'un stade déjà existant. Le projet consiste en l'aménagement d'un stade plus performant respectant le cadre environnemental (sens large) dans lequel il s'insère.

La capacité d'accueil maximum sera de 3 000 personnes mais les tribunes construites en dur n'ont une capacité que de 500 personnes ; cette capacité sera celle de l'exploitation courante.

Au vu de l'ensemble des éléments, l'aménagement de ce nouveau stade ne semble pas nécessiter la réalisation d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude historique et documentaire - Diagnostic environnemental du milieu souterrain
Programme général du projet
Compte-rendu des mesures acoustiques avant-travaux
Notice descriptive de sécurité applicable aux établissements recevant du public
Méthodologie d'exécution de l'Etude de Sûreté et de Sécurité Publique
Exigences Haute qualité environnementale
Programme performantiel

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

JARNAC

le,

20/02/13

Signature



VILQUIN SAS
 "La Belloire" - 16200 JARNAC
 S.A.S. au Capital de 700 000 €
 R.C. Cognac B 906 820 105
 Tél. 05 45 35 70 00

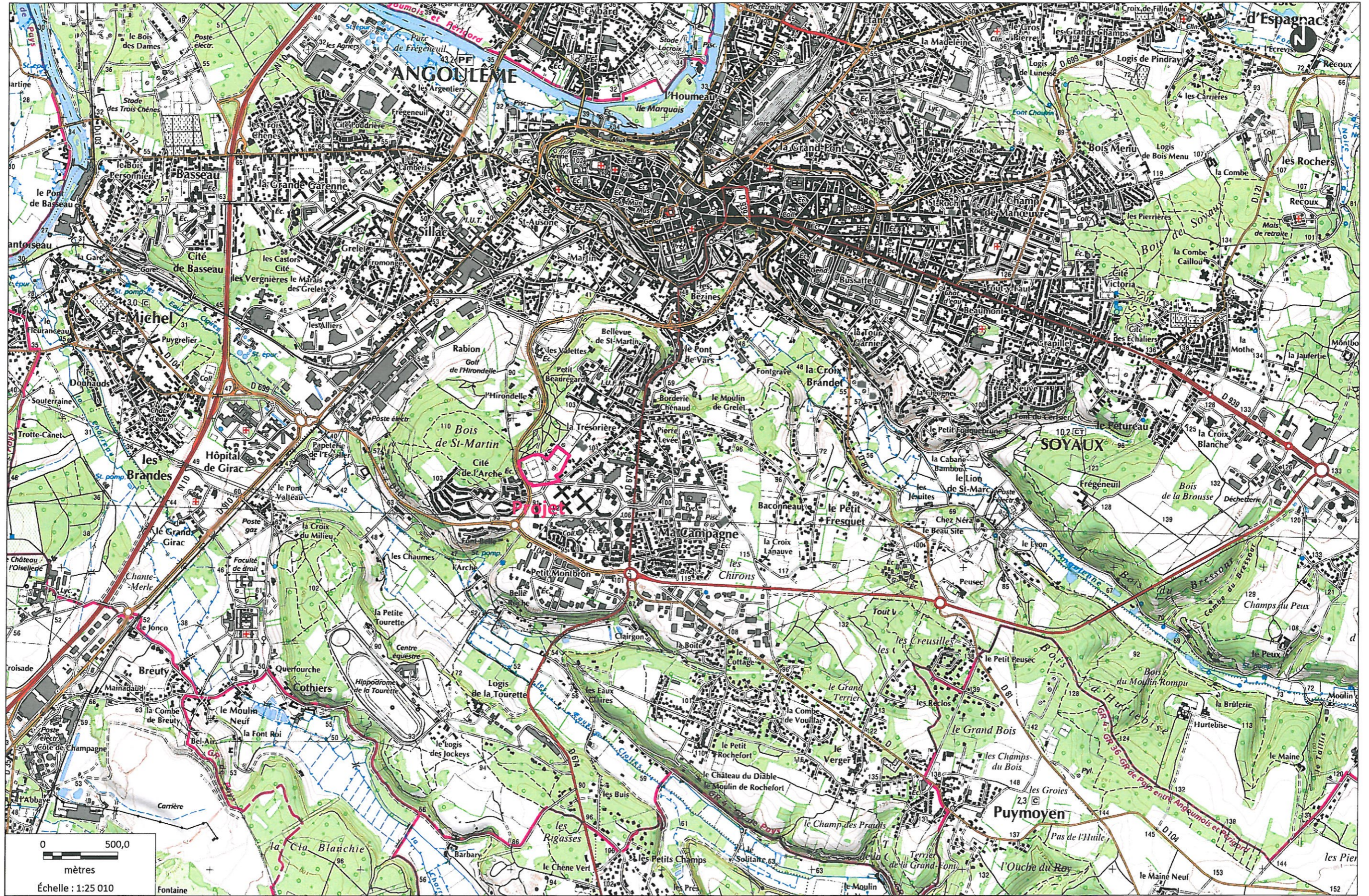


Figure 1 : Plan de situation géographique au 1/25 000 (Géoportail-IGN)



Figure 1 : Vue aérienne du projet et positionnement des prises de vue (Bing)



Photo 1 : Vue extérieure vers l'ouest (4/02/13)



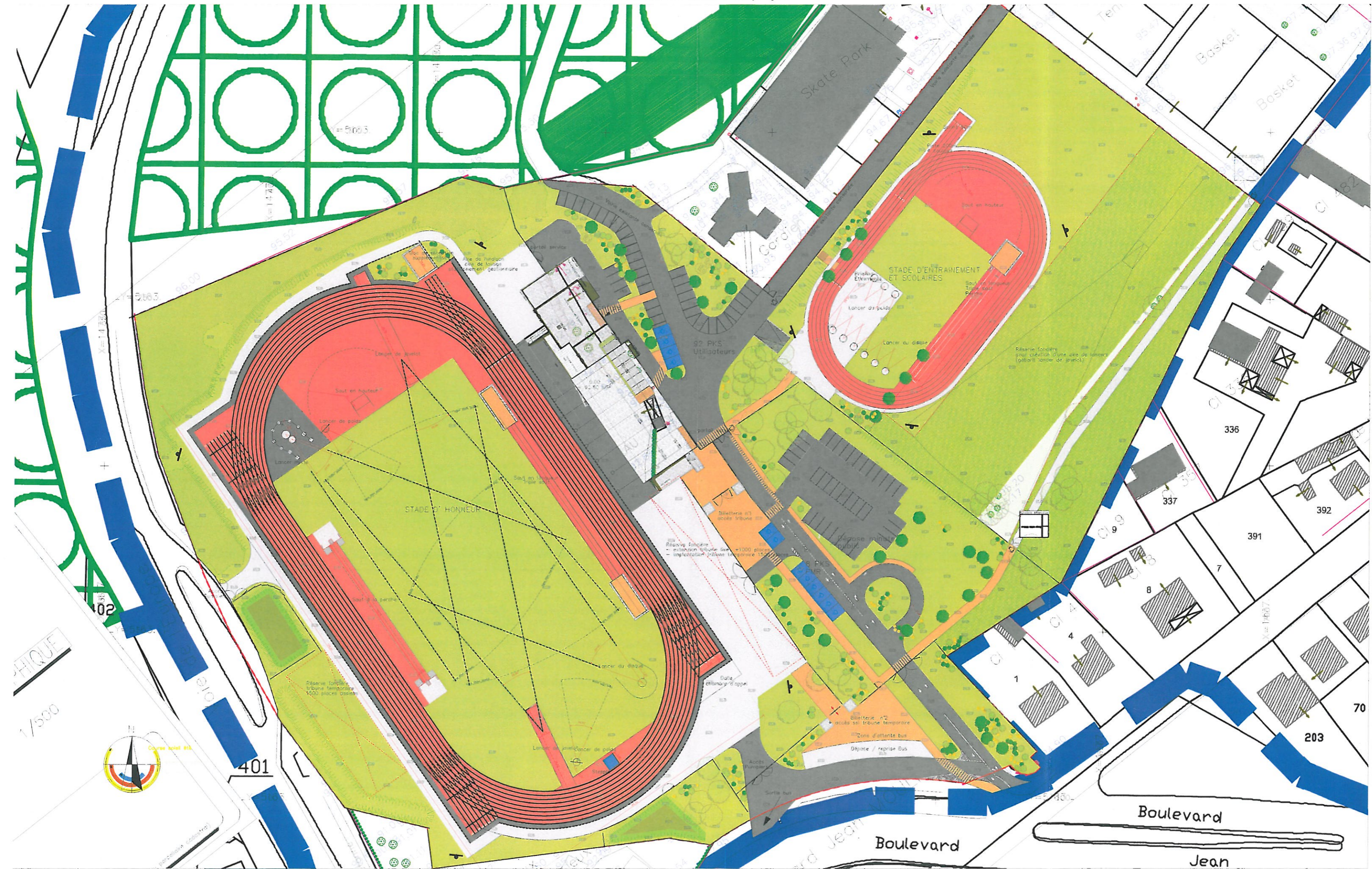
Photo 2 : Vue depuis le centre du projet vers l'ouest – Tribunes (4/02/13)



Photo 3 : Vue vers l'extérieur du site vers le sud (4/02/13)



Photo 4 : Terrain d'honneur actuel (4/02/13)



Axiale Architecture
 Zone des Montagnes
 , rue de l'Entrait 16430 CHAMPNIE
 Tél.: 05.45.65.21.65 / Fax: 05.45.65.21.65
 e-mail: axiale-sud-ouest@wanadoo.fr

Architecture
 Références: Annexe
 122 /
 Phase: Maquette préliminaire

Construction du stade d'athlétisme du Grand Angoulême
 Plan de masse pour implantation sondage

Projet	Date	N° plan	Version
Stade d'athlétisme du Grand Angoulême	Janvier 2013	Provisoire	



Figure 1 : Vue aérienne du projet et réseau hydrographique avec sens d'écoulement (Bing-BD Carthage)